

**ÉTABLISSEMENT**

Communauté
d'Agglomération Cannes
Pays de Lérins (06)
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50044
06414 Cannes Cedex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06), M. le Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CAPL), CS 50044, 06414 Cannes Cedex, FRANCE. Tel : +33 489822700. E-mail : marches.publics@cannespaysdelerins.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.cannespaysdelerins.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice**

Epci

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : **Non**

Description du marché

Objet du marché

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT POSTE DE REFOULEMENT RUE AURELIENNE CANNES

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45232423

Code NUTS : FRL03

Caractéristiques principales

Le présent marché de travaux concerne les travaux à effectuer sur les réseaux d'eaux usées, le poste de refoulement de la rue Aurélienne à Cannes et les petits ouvrages de génie civil. Les prestations à exécuter concernent principalement la fourniture et la pose d'une station de refoulement en ligne sur le territoire de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins.

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et dans les pièces techniques du dossier.

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Les candidats trouveront toutes les informations leur permettant de déterminer la nature et l'étendue du besoin dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières, le(s) Cahier(s) des Clauses Techniques Particulières ainsi que dans les pièces financières du dossier de consultation.

Description de ces options :

Conformément aux dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique (CCP), l'acheteur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires. Le marché n'est pas décomposé en tranches au sens de l'article R. 2113-4 du CCP.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : **Non**

Des variantes seront prises en considération : **Oui**

L'avis implique un marché public.

Division en lots : **Non**

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 26 juillet 2021 - 16:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

21.022 PR AURELIENNE

Date limite d'obtention : lundi 26 juillet 2021 - 16:00

Renseignements complémentaires :

Les candidats ont la possibilité de se procurer le dossier de consultation par voie électronique sur le profil d'acheteur de la C.A.P.L. : www.marches-securises.fr

Conformément aux dispositions de l'article R. 2132-7 du CCP, les candidatures et les offres seront communiquées sur la plateforme dématérialisée mise en place par la CAPL sur le profil d'acheteur ; la remise sur support papier est proscrite.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique qui leur seraient nécessaires pour l'élaboration de leur proposition, les candidats transmettront leurs questions via le profil d'acheteur de façon à parvenir à destination 10 jours calendaires avant la date et l'heure limites de réception des offres.

La transmission et la vérification des documents de candidatures ne peut pas être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET.

L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre selon les modalités décrites au RC. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Il est donc de l'intérêt du candidat d'optimiser son offre initiale.

Procédures de recours**Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Nice 18, Avenue des Fleurs CS 61039 06050 Nice Cedex FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. URL : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal administratif de Nice 18, Avenue des Fleurs CS 61039 06050 Nice Cedex FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. URL : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

Date d'envoi du présent avis

30 juin 2021